



Organisateur : ASSOCIATION KAKAMA « ACCROCHE-TOI »

Tél : 06 81 70 61 31

mail : kakama.accroche-toi@orange.fr / contact@association-kakama.org - Site : www.association-kakama.org

ATTESTATION – INSCRIPTION **BROCANTE** (veuillez remplir en MAJUSCULE)

Le dimanche 09 juin 2019 à EPINAY SUR SEINE sur l'avenue LEON BLUM

Je soussigné (e),

Nom :Prénom :

Né(e) le : à (Ville):.....n° département :

Adresse :

CP Ville :Tél :/...../...../...../.....

Mail :@.....

N° d'immatriculation de mon véhicule

Titulaire de la pièce d'identité n°

délivrée le :Par la préfecture de :

Personne Physique

Déclare sur l'honneur

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance des conditions de participation à la brocante et de son règlement et s'engage à les respecter

Personne Morale

Déclare sur l'honneur

- Etre soumis(e) au régime de l'Article L 310-2 du Code de commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article R321-7 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance des conditions de participation à la brocante et de son règlement et s'engage à les respecter

Ci-joint le règlement de€ pour l'emplacement d'une longueur dem

1 emplacement = 2 mètres = 20€ plus Caution propreté stand : 10€

Aucune réservation ne sera remboursée en cas d'annulation de votre part.

Fait à le Signature (obligatoire):

Modes de réservation à partir du 16 mars et sur RDV

1) A la permanence de l'Association hors vacances scolaires :

Centre Socio-culturel des Econdeaux - 4 avenue Léon Blum – 93800 Epinay Sur Seine

Tous les mercredis de **17h00 à 18h00 sur RDV au 06 81 70 61 31** (entrée principale du centre)

Et les **samedis** de **14h00 à 15h00** (l'entrée s'effectue à droite du cabinet médical porte noire)

2) Par courrier au siège de l'Association : 33 rue des Econdeaux -93800 Épinay sur Seine,
Chèque bancaire ou Postal libellé à l'ordre de : **Association KAKAMA**

Joindre à votre inscription, votre règlement, la photocopie de votre pièce d'identité recto/verso et une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse pour recevoir la confirmation d'inscription. A défaut la confirmation vous sera transmise par SMS ou par mail sous réserve que ces informations aient été lisiblement communiquées.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra à son registre



Organisateur : ASSOCIATION KAKAMA « ACCROCHE-TOI »

Tél : 06 81 70 61 31

mail : kakama.accroche-toi@orange.fr / contact@association-kakama.org - Site : www.association-kakama.org

REGLEMENT DE LA BROCANTE

- AUCUNE LOCATION NE SERA REMBOURSEE EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE PART OU D'ABSENCE LE JOUR DE LA BROCANTE.
- Pour accéder à votre stand, vous devrez vous munir de l'autorisation que l'association vous aura remise à l'issue de l'enregistrement de votre inscription.
- **La circulation et le stationnement des véhicules dans le périmètre de la brocante ne sont autorisés que durant la mise en place des stands de 6 h à 9 h du matin et au démontage à partir de 18h.**
- Vous devez respecter le sens de circulation établi pour la circulation et les consignes des membres de l'association.
- Les emplacements non occupés à 9 h seront considérés comme vacants.
- LA VENTE de matériel neuf identique et en nombre (sauf pour les professionnels : personnes morales), d'animations payantes (ex. : jeu de pêche à la ligne), la vente d'armes, d'animaux vivants et d'alimentation, EST INTERDITE sur les lieux de la brocante.
- Vous êtes responsables de votre stand. Vous déchargez ainsi les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile, en cas de vol ou dégâts éventuels.
- Il vous est **formellement interdit de sous-louer ou de céder tout ou partie de votre emplacement** à un tiers sans autorisation de l'association organisatrice de la brocante. En cas d'incident avec les autres exposants proches, votre responsabilité sera engagée.
- Vous vous soumettez avec **bonne humeur** au contrôle éventuel par la Police ou un membre de l'association organisatrice qui œuvre pour la sécurité de tous.
- L'association organisatrice se réserve la vente de boissons et aliments. Aucune vente de ce genre ne sera autorisée.
- **La caution propreté stand de 10€ vous sera restituée à la fin de la brocante après vérification du bon état du stand et aucune réclamation de la caution n'est acceptée après la brocante**